



Paris, le 27 octobre 2020

SECRETARIAT GÉNÉRAL

téléphone : 01 56 41 51 10

télécopie : 01 56 41 51 11

secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr

Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
21, rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Nos références : FLO/FLA/BN/5332

Madame la ministre,

Les métropoles et les villes passent tour à tour en « zone d'alerte maximale » et au couvre-feu. Malgré cela la situation sanitaire continue à se dégrader fortement.

Compte tenu de ce nouveau contexte épidémique, pour le Sgen-CFDT, il est urgent de reconsidérer la situation des personnels des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. En particulier, il est primordial de limiter la présence des personnels dans les établissements, dans la restauration collective et dans les transports en commun. Ce sont autant de mesures pour contribuer significativement à la réduction de la circulation du virus et préserver la santé des agents.

Si le télétravail est fortement recommandé par le président de la République, le Premier ministre et la ministre de la fonction publique, dans trop d'établissements encore, nos militants nous font savoir qu'il est refusé à ceux qui le demandent et qui réunissent pourtant les conditions nécessaires.

Le Sgen-CFDT vous demande d'envoyer aux établissements des instructions portant sur des mesures immédiates et impératives pour permettre aux agents qui le désirent et qui en ont la possibilité, de pratiquer le télétravail.

Par ailleurs, les personnels sont épuisés par les changements successifs de consignes sanitaires et les étudiants sont déstabilisés, à la recherche permanente d'informations à jour sur l'organisation des cours, des examens ...etc. Les scientifiques s'accordent à dire que la situation épidémique va perdurer bien au-delà des 4 à 6 semaines de couvre-feu. De nouvelles annonces vont être faites par le président de la République dans les jours à venir. Pour le Sgen-CFDT, il est indispensable de sortir de l'urgence des mesures « transitoires » à répétition. Le ministère doit construire un scénario qui permette à toutes et tous de se projeter jusqu'au mois de juillet 2021. Il est indispensable que le scénario proposé fasse l'objet d'un large consensus pour être compris et donc respecté. C'est pourquoi le Sgen-CFDT demande qu'il soit élaboré en concertation avec les chefs d'établissements et les organisations syndicales représentatives.

.../...

Le Sgen-CFDT est prêt, avec l'appui de ses militantes et militants, à participer, avec l'ensemble des acteurs, à la construction de ce scénario.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, en mon profond engagement pour le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Secrétaire général adjoint
Franck Loureiro